

TROIS-RIVIÈRES

Le 5 octobre 1535, Jacques Cartier, revenant de l'un de ses voyages, s'arrêta au confluent d'une rivière qui venait du nord et se jetait dans le fleuve Saint-Laurent. A l'entrée de ce cours d'eau, il y avait plusieurs petites îles remplies d'arbres. Les sauvages du temps surnommèrent cet endroit « Métabérontis », mot qui signifie « nappe d'eau exposée à tous les vents ». Jacques Cartier improvisa et nomma cette rivière Fouez ou de Foix, devenue plus tard la belle rivière Saint-Maurice, qui fait aujourd'hui l'orgueil de la région de la Mauricie.

Plus d'un demi siècle s'écoula et en l'an 1600, du Pont-Gravé, naviguant de France au Canada, visita les mêmes parages. Ce fut lui qui donna pour la première fois à la rivière Fouez, où il trafiquait avec les Algonquins, l'appellation de rivière des Trois-Rivières. Mais ce sont les traitants français venus avant l'arrivée de Champlain qui donnèrent à cette ville trifluvienne le nom de Trois-Rivières.

Le 27 juin 1603, Champlain, compagnon et ami de Pont-Gravé, remonte à son tour le fleuve Saint-Laurent depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières. Aucune habitation ne se construisit avant 1634, date de la fondation, alors que sur l'ordre de Champlain, le sieur de Lavolette entreprit d'ériger un fort que le gouverneur de Québec alla visiter en personne. Les missionnaires l'y accompagnèrent et reçurent quelques perches de terre pour leur installation.

Les indigènes vinrent volontiers faire la traite aux Trois-Rivières. Des Français s'y établirent enfin à demeure en 1635-1636. Nommons-les, car l'histoire a retenu leurs noms : c'étaient les familles Godéfroy, Le Neuf, Pépin, Lafond, Dodier, Isabelle, Sauvaget et Hertel. Dans la suite, l'Histoire des Trois-Rivières s'identifie avec celle de ces colons et des gouverneurs de la place.

Nommer ces derniers, c'est évoquer toute l'histoire héroïque et glorieuse de la Nouvelle-France. Ce furent de 1639 à 1760 : François de Champflour, Jacques Le Neuf de la Poterie, Duplessis-Bachard, Pierre Boucher, René de Varennes, Louis de Galiffet, Claude Ramésay, François Provost, M. de Crisafy, M. de Galiffet, Charles Le Moyne de Longueuil, François Desjordis de Cabanac, Jean Bouillet de la Chassigne, Dubois Berthelot de Beaujours, Pierre Rigaud de Vaudreuil, Michel Begon, François Rigaud de Vaudreuil et Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil.

Après la capitulation de Montréal, le 8 septembre 1760, le colonel Burton, de l'armée anglaise, fut nommé lieutenant-gouverneur jusqu'au 5 mai 1762 ; il revint en 1763, après avoir eu comme suppléant le colonel Haldimand, qui lui succéda en 1764. La charge de gouverneur des Trois-Rivières fut abolie en 1765.

De l'agglomération des Trois-Rivières est née la paroisse de l'Immaculée-Conception des Trois-Rivières. Cette paroisse fut d'abord desservie par les missionnaires Récollets, de 1615 à 1629. La petite histoire a gardé le nom de l'un d'entre eux, le bon Frère Pacifique Duplessis, qui accompagnait les Pères Récollets eux-mêmes. C'était un humble frère convers qui avait une culture intellectuelle assez soignée cependant, puisqu'avant d'entrer chez les Récollets, il avait été apothicaire habile en France, dans son Vendômois natal. Le Frère Pacifique Duplessis déploya dès son arrivée un zèle charitable qui fit de Trois-Rivières le berceau de l'enseignement du français au Canada. Il sut par sa mansuétude gagner l'affection des sauvages, car il usa de son ascendant sur eux pour leur faire aimer Dieu et la France. Il s'improvisa maître d'école et conquit aux Trois-Rivières la gloire d'avoir vu donner sur son sol les premières leçons de français en Amérique.

Mais ce n'est qu'en 1635 que s'ouvrirent les registres de la paroisse que les Rév. Pères Jésuites desservirent de 1634 à 1665, puis les Sulpiciens de 1666 à 1668, les Jésuites revenant encore desservir les Trois-Rivières de 1669 à 1671, date de la nomination du premier curé en titre. L'érection canonique remonte au 30 octobre 1678, par Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec. Les limites de la paroisse furent fixées par l'Ordonnance Royale du 3 mars 1722, et l'on note encore un décret canonique à ce propos, du 19 septembre 1832.

La municipalité des Trois-Rivières, comprenant la paroisse de l'Immaculée-Conception des Trois-Rivières, a été érigée le 1^{er} juillet 1845, en conformité justement avec le décret canonique du 19 septembre 1832.

Le bourg ou ville des Trois-Rivières semble bien avoir été délimité par la proclamation royale du 7 mai 1792. Les limites de la ville furent confirmées par un acte en date du 30 mai 1850, et l'incorporation de la cité des Trois-Rivières, dont la charte fut amendée et refondue dès ce moment-là, fut sanctionnée le 23 février 1875. Elle fut incorporée en cité le 28 mars 1901, et l'on remarque encore une refonte de la charte de la cité en date du 5 mars 1915.

La cité des Trois-Rivières, résidence épiscopale, siège de l'évêché et du diocèse des Trois-Rivières qui est suffragant de Québec, fut érigée le 8 juin 1852; elle est le chef-lieu du comté de Saint-Maurice qui a une population totale de 82,000 habitants. En 1871, la cité des Trois-Rivières avait une population de 7,570 habitants; en 1921, cette population s'était accrue à 22,367; en 1931 elle avait augmenté à 35,450 et aujourd'hui, elle est riche de plus de 43,000 âmes.

Distante de 90 milles de Montréal et de 82 milles de Québec, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, au cœur d'une région très fortement industrialisée, 21 milles la séparent de Shawinigan-Falls et 27 milles de Grand'Mère. Elle s'étend sur une superficie de plus de 5 milles carrés. Les Trois-Rivières comptent dans leurs limites 8,095 familles résidentes dont 5,166 locataires et 2,574 propriétaires fonciers.

Il y existe aussi 1,045 maisons d'affaires industrielles ou commerciales, dont quelques-unes des plus importantes industries de la province, tout particulièrement l'industrie du papier.

C'est la cité elle-même qui exploite son aqueduc dont la capacité est de 6 millions de gallons d'eau par jour. La Compagnie Shawinigan Water & Power lui fournit le service de l'électricité.

On trouve aux Trois-Rivières, dans les banlieues de la ville et dans la ville-sœur du Cap-de-la-Madeleine, 4,567 abonnés au téléphone, pour service privé, moyennant \$2.50 par mois, et 2,915 abonnés pour service d'affaires, moyennant \$3.75 mensuellement.

Il existe aujourd'hui aux Trois-Rivières 8 paroisses catholiques, dont la Cathédrale de l'Assomption, fondée en 1858, et une paroisse de langue anglaise, « Saint-Patrice ». On y trouve aussi un couvent de religieux, 9 couvents de religieuses, 16 collèges ou écoles pour garçons, 16 couvents ou écoles pour jeunes filles, une école technique et deux temples protestants.

La cité des Trois-Rivières possède 4 parcs, une superbe promenade ombragée de grands arbres le long du fleuve, 6 monuments, 2 marchés publics, 4 cinémas, quelques très belles salles dont celle du Séminaire et la salle de Notre-Dame, 11 hôtels contenant au-delà de 400 chambres, 2 hôpitaux, un sanatorium, un bureau de poste, 7 succursales de banques et 6 Caisses Populaires.

70 boulevards, avenues ou rues sillonnent le territoire de la cité des Trois-Rivières, pavés sur 51 milles de longueur, non pavés sur 6 milles seulement. Tous les trottoirs, sur une distance de 68 milles, sont entièrement en ciment.

Enfin, à côté d'un grand nombre de maisons en bois lambrissé, en brique et en pierre, dont quelques-unes merveilleusement belles et datant de la domination française, les Trois-Rivières, dans la partie moderne de la cité, ont 14 conciergeries et un édifice à bureaux.

Les Trois-Rivières possèdent un port important qui s'est considérablement agrandi depuis

quelques années. De grands quais, de vastes hangars d'entrepôt, un élévateur à grains, de multiples facilités de chargement et de déchargement sur le Saint-Laurent font désormais de la cité trifluvienne un véritable centre d'exportation.

La cité des Trois-Rivières est administrée par un conseil municipal composé d'un maire et de 8 échevins, élus dans 4 quartiers municipaux pour un mandat de 2 ans; le maire reçoit des émoluments annuels de \$3,000. et chaque échevin \$1,000. par an. Le conseil de la cité des Trois-Rivières est assisté d'un gérant.

Les dernières élections municipales ont eu lieu en septembre 1945. Au point de vue circonscription électorale provinciale et fédérale, la ville est située dans la division des Trois-Rivières.

L'évaluation totale foncière, résidentielle et commerciale de la cité des Trois-Rivières, est de \$54,521,000. Un montant de \$21,032,500. est exempté de taxes à titre d'industries, et un autre de \$9,923,000. à titre d'institutions religieuses et scolaires.

Le taux des différentes taxes appliquées dans la cité des Trois-Rivières doit baisser sensiblement au cours de l'année 1945. A l'heure actuelle, la taxe foncière est de \$1.475 par \$100.; la taxe scolaire, de \$1.15 par \$100.; la taxe spéciale, comprenant la taxe pour pavages, \$1.67 par \$100. d'évaluation municipale. La taxe d'affaires est de 6% de la valeur annuelle du loyer.

Le montant de la dette totale de la cité est de \$9,574,900., et le coût de revient de l'administration municipale est de \$2,000,000. environ par année.

La cité des Trois-Rivières possède un département des incendies et de police qui compte un effectif de 70 policiers et pompiers en même temps. La cité emploie régulièrement par ailleurs, et d'une façon permanente, 180 personnes.

Les Trois-Rivières forment un district judiciaire, et la Cour Supérieure ainsi qu'une Cour du Magistrat y siègent.

La compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien dessert la cité des Trois-Rivières au point de vue ferroviaire et assure le service du télégraphe ainsi que la compagnie du Canadien National. Plusieurs services d'autobus relient les Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine, à Shawinigan-Falls, Grand'Mère, La Tuque et Montréal, en plus d'un service d'avions.

La cité, bâtie au confluent du Saint-Maurice et du Saint-Laurent, est également une escale de la ligne de bateaux Montréal-Québec.

On trouve enfin dans les Trois-Rivières 2,007 voitures automobiles privées et 503 camions.

Située aux portes de la Mauricie, à la fois ville au passé riche d'histoire et cité industrielle devant qui l'avenir s'ouvre prometteur, Trois-Rivières est un centre touristique des plus populaire où l'on trouve une vie intellectuelle exceptionnellement intéressante, de multiples groupements culturels, une presse vivante et très soignée. C'est dans le domaine économique, comme elle le fut jadis dans le domaine historique, l'un des bastions les plus solides du Canada français. Son intense vie industrielle et commerciale en sont une preuve éloquente, comme l'est aussi le fait que 43 médecins, 14 dentistes, 32 avocats, 14 notaires, 8 pharmaciens, 2 architectes, 22 ingénieurs, 4 optométristes-opticiens, 3 vétérinaires, y résident et y pratiquent leur profession.

Le conseil municipal actuel de la cité des Trois-Rivières est composé de Monsieur Arthur Rousseau, maire, et de Messieurs Frédéric Poliquin, Albert Paquin, J.-Arthur Guimont, Emmett Boland, Charles Rocheleau, J.-Albert Durand, Amédée DesRuisseaux, Méric Dufresne, échevins.